

“ingénié, comme on l’a cru, à rechercher des termes offensants; il a avant tout voulu prévenir la formation d’un précédent qui pourrait être exploité dans l’avenir.

“D’autre part, le Vatican craignait que le gouvernement italien, pour dissiper certaines résistances de souverains étrangers, n’invoquât justement le voyage de M. Loubet. Telles sont, d’après moi, les raisons qui ont dicté l’attitude du Pape.”

“Ainsi s’explique tout naturellement le fait de la protestation du Saint-Siège.”

Ce langage est celui du bon sens, de la vérité et de la justice. M. Groussau, de son côté, a défendu en termes excellents l’attitude du Saint-Siège. Mais que peuvent la raison et l’éloquence dans une assemblée où le préjugé règne et que la passion sectaire anime? M. Combes, M. Delcassé ont dénoncé ce que le premier ministre a appelé “l’ingérence de la papauté dans nos rapports internationaux.” Et les progressistes eux-mêmes, par l’organe de M. Ribot, ont approuvé le rappel de l’ambassadeur. Le passage suivant de son discours exprime exactement la pensée de ce groupe républicain, non clérical, mais anti-ministériel:

“M. le ministre a pensé devoir prendre la mesure du rappel de notre ambassadeur, M. le président du conseil en a donné une explication adoucie. Il ne s’agit pas de la rupture des relations entre la curie de Rome et Paris.

“Il a ajouté que la présence en ce moment de notre ambassadeur à Rome serait une approbation tacite du document remis. Je prends acte de ses explications. J’espère que la durée du conflit sera limitée. Quand il sera bien démontré qu’il ne peut y avoir d’illusion sur nos sentiments, et dans quelque temps l’absence de l’ambassadeur aura suffi à le démontrer...”

“M. Combes. — Cela, c’est votre commentaire!

“M. Ribot. — Vos paroles me suffisent. Mais il est en-